infOGM

Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

Les députés UMP débattent des OGM

Par

Publié le 02/03/2008

François GROSDIDIER

Que pensez-vous de l'interdiction du maïs MON810 ?
Je suis très satisfait de l'interdiction du maïs MON810. En effet, des doutes subsistent sur ce maïs, et de manière plus générale, les tests auxquels sont soumis les OGM aujourd'hui sont d'une durée insuffisante. Il faudrait imposer des tests d'une longueur au moins aussi importante que sur les pesticides. C'est donc une décision bien inspirée, car elle s'appuie sur les doutes sur la nocivité, les atteintes à la biodiversité, et sur les doutes sur l'étendue des risques de contamination.

Les règles de coexistence des cultures et de réparation en cas de contamination de cultures vous semblent-elles appropriés ?
Je ne suis pas du tout satisfait des règles imposées en terme de coexistence et de responsabilité. Sur la responsabilité, je suis très choqué. Alors qu'il y a une privatisation des bénéfices, on collectivise les risques ! Si le projet présente certaines avancées (la Haute autorité par exemple), sur ce point, on se tourne vers une responsabilité de la collectivité ce qui n'est pas acceptable. Au sein de notre famille politique, la notion de responsabilité est primordiale : chaque individu est responsable de son destin, un délinquant est responsable de ses actes... Il doit en être de même pour la culture des OGM. Le principe pollueur-payeur est un des fondements de nos idées politiques et il faut donc être totalement cohérent. Les exploitants et de préférence les semenciers doivent payer une indemnisation intégrale du préjudice. Ils doivent alimenter un fond mobilisable à la hauteur de l'intégralité du préjudice. Si cela est mis en place, je pense qu'on réfléchira à deux fois avant de mettre en culture des PGM.

Comment pressentez-vous le débat sur le projet de loi au sein des rangs de l'UMP ?
Nous sommes très peu nombreux au sein des rangs de l'UMP à avoir étudié la question. MM Remiller, Le Nay et moi-même sommes opposés à ce projet de loi et avons cosigné une tribune dans le journal "la Croix". *Il y a des lobbys extrêmement puissants et très agissants au sein du groupe UMP, mais je crois que la majorité des députés UMP vont tâcher de se faire leur propre opinion sur la question, et de tenir compte de l'intérêt général. J'ai demandé au président de notre groupe politique d'accepter la liberté de vote sur ce sujet comme il est d'usage de le faire au sein de l'UMP sur les questions éthiques. Je souhaite que sur ce sujet la discipline de vote soit abandonnée. Même sur l'amendement relatif au fauchage, bien que je sois opposé au fauchage, je suis contre la mise en place d'un droit d'exception sur ces actes particuliers. En effet, le fauchage est sanctionnable sous d'autres chefs d'accusation et l'introduction d'un tel amendement par le Sénat constitue selon moi un délit d'opinion. En quoi faucher un champ serait plus particulièrement*

punissable qu'une autre action syndicale ?

Michel RAISON

Que pensez-vous de l'interdiction du maïs MON810 ?
Au-delà de l'intérêt agricole des OGM en France, la façon dont cela s'est produit est anormale. Le Comité de préfiguration de la Haute autorité a donné un avis mais il faut rappeler que le collège des scientifiques était très majoritairement pour. Dans cette histoire, on a surtout tenu compte de l'avis des associations et cette interdiction correspond selon moi à l'accréditation du refus perpétuel des OGM en France. Elle n'a pas de fondement scientifique.

Les règles de coexistence des cultures et de réparation en cas de contamination de cultures vous semblent-elles appropriés ?
Je n'ai pas lu en détail la loi sur cette question, je l'étudierai en son temps à l'Assemblée nationale. (A noter que les débats à l'Assemblée nationale auront lieu d'ici un mois, NDLR).

Comment pressentez-vous le débat sur le projet de loi au sein des rangs de l'UMP ?
Je n'ai pas fait de sondage mais il me semble que dans sa grande majorité, le groupe UMP va tout faire pour suivre ce que le Sénat a voté. Je tiens d'ailleurs à féliciter Jean Bizet sur ce point. Mais il est vrai que l'UMP sera peut être un peu moins soudée devant l'Assemblée nationale qu'elle ne l'a été devant le Sénat. En effet, les députés sont généralement plus indépendants vis-à-vis des ministères. Ils sont également plus attentifs à l'opinion de leurs électeurs.

En savoir plus sur les personnes interrogées

François GROSDIDIER est député UMP de la Moselle. Avec Jacques Remiller (député de l'Isére) et Jacques Le Nay (député du Morbilhan), il est l'auteur d'une tribune parue dans *La Croix*, le 22 février dernier : "OGM, la précaution nécessaire" appelant les parlementaires à respecter les engagements de la Charte de l'Environnement et du Grenelle.

Michel RAISON est député UMP du Doubs, membre de la Commission des affaires économiques et vice-président du groupe d'étude agro-alimentaire et filière agricole de l'Assemblée Nationale.

La position de l'UMP sur les OGM telle qu'exprimée lors de la Convention sur l'agriculture et le monde rural, octobre 2006 : http://www.u-m-p.org/site/index.php...

Et à gauche, ça se passe comment ?

Le 5 février, le bureau national du Parti socialiste se déclarait opposé au projet de loi tel qu'adopté au Sénat. Ce communiqué dénonce la pression des grands semenciers sur les sénateurs et reconnaît l'impossibilité de la coexistence effective des cultures. Mais à l'instar de l'UMP, l'unanimité n'est pas de mise au PS. On murmurait mi-janvier que comme sur beaucoup de sujets, le PS était "partagé sur les OGM". En effet, plusieurs députés PS sont ouvertement favorables aux OGM, comme Jean-Yves le Déaut, député de Meurthe-et-Moselle, qui a manifesté à plusieurs reprises sa volonté de voir les OGM se développer en France.
En ce qui concerne le parti communiste, il a déposé au Sénat une motion demandant le non-examen du projet tel que rédigé "*en raison de la présence de risques et de l'absence de bénéfices pour la santé publique, l'environnement, la biodiversité et la sécurité sanitaire que présentent les organismes génétiquement modifiés*".
Quant aux Verts, leur position est connue : au Sénat, ils ont défendu pied à pied la protection des apiculteurs, des productions sans OGM, et de l'environnement. Pour eux, les amendements adoptés au Sénat "*dénaturent le projet de loi déjà bien faible du gouvernement*".

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/les-deputes-ump-debattent-des-ogm/